

**RÉPONSE – R 334 A – 13.06**

**Réponse du Conseil administratif à la résolution R 334 – 13.04**

déposée par Mmes MEISSNER, AHMARI TALEGHANI et MATTENBERGER, MM. BRON, CERUTTI, CHILLIER et RUFFIEUX

relative à l'objet suivant :

**CO RENARD, IL Y A URGENCE !**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La résolution R 334 – 13.04, votée par votre Conseil lors de sa séance ordinaire du 16 avril 2013, a été adressée comme demandé au Conseil d'État, de même qu'au Grand Conseil.

Vous trouverez ci-joint copie de nos lettres adressées au Conseil d'État, au Grand Conseil et à la Commission des travaux du Grand Conseil.

Par ailleurs, plusieurs courriers de l'Association des parents d'élèves du cycle d'orientation du Renard (APECO) et d'enseignants de cet établissement, nous étant parvenus entre-temps, nous sommes directement intervenus auprès de Monsieur François LONGCHAMP, Conseiller d'État en charge du Département de l'urbanisme. Dans sa lettre du 12 juin 2013, Monsieur LONGCHAMP nous informe que la rénovation du CO Renard ne pourra se faire que par une démolition-reconstruction, dont le crédit d'étude sera présenté en 2014.

Nous joignons à la présente copie de ce dernier échange de courriers, de même que copie de la lettre adressée le 17 courant par Monsieur Pierre MAUDET, Conseiller administratif de la Ville de Genève, à l'APECO.

La résolution R 334 – 13.04 est ainsi close.

Yvan ROCHAT  
Conseiller administratif

Vernier, le 17 juin 2013



Annexes mentionnées

**Secrétariat général**

T +41 (0)22 306 06 10  
F +41 (0)22 306 06 11  
secretariat-general@vernier.ch

YRO / mha / 010.13

Conseil d'Etat de la République et  
Canton de Genève  
Monsieur Charles BEER  
Président  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

Vernier, le 24 avril 2013

Concerne : Résolution R 334 – 13.04 CO Renard, il y a urgence !

Monsieur le Président

Lors de sa séance ordinaire du 16 courant, le Conseil municipal de la Ville de Vernier a adopté à l'unanimité une résolution déclarant apporter son appui aux démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Conseil d'Etat afin que les financements nécessaires puissent être débloqués rapidement pour assurer la rénovation ou la reconstruction du CO du Renard.

Par notre courrier du 4 février 2013, nous étions déjà intervenus auprès de Monsieur François LONGCHAMP, Président du Département de l'urbanisme, afin d'appuyer un courrier de l'Association des parents d'élèves du cycle d'orientation du Renard auprès dudit Département.

Compte tenu de l'impact important de l'implantation d'un bâtiment scolaire de la taille d'un cycle d'orientation comme celui du Renard en matière d'aménagement du territoire, nous demandons à être associés aux réflexions sur ce sujet.

En outre, si un autre emplacement tel que la presqu'île d'Aire devait être envisagé, nous émettions l'idée qu'il serait opportun et adéquat de profiter des surfaces libérées par le projet de regroupement des dépôts pétroliers voisins du futur quartier de l'Étang.

Vous comprendrez par conséquent que nous ne pouvons que soutenir la résolution prise par le Conseil municipal, dont nous vous transmettons le texte déposé, de même que la décision prise.

Nous vous remercions de la bonne suite que vous voudrez bien donner à cette requête et, dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.



Yvan ROCHAT  
Maire

Annexes mentionnées

**Secrétariat général**

T +41 (0)22 306 06 10  
F +41 (0)22 306 06 11  
secretariat-general@vernier.ch

YRO / mha / 010.13

Grand Conseil de la République et  
Canton de Genève  
Monsieur Gabriel BARRILLIER  
Président  
Case postale 3970  
1211 Genève 3

Vernier, le 24 avril 2013

Concerne : Résolution R 334 – 13.04 CO Renard, il y a urgence !

Monsieur le Président

Lors de sa séance ordinaire du 16 courant, le Conseil municipal de la Ville de Vernier a adopté à l'unanimité une résolution déclarant apporter son appui aux démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Conseil d'État afin que les financements nécessaires puissent être débloqués rapidement pour assurer la rénovation ou la reconstruction du CO du Renard.

Par notre courrier du 4 février 2013, nous étions déjà intervenus auprès de Monsieur François LONGCHAMP, Président du Département de l'urbanisme, afin d'appuyer un courrier de l'Association des parents d'élèves du cycle d'orientation du Renard auprès dudit Département.

Compte tenu de l'impact important de l'implantation d'un bâtiment scolaire de la taille d'un cycle d'orientation comme celui du Renard en matière d'aménagement du territoire, nous demandions à être associés aux réflexions sur ce sujet.

En outre, si un autre emplacement tel que la presqu'île d'Aire devait être envisagé, nous émettions l'idée qu'il serait opportun et adéquat de profiter des surfaces libérées par le projet de regroupement des dépôts pétroliers voisins du futur quartier de l'Étang.

Vous comprendrez par conséquent que nous ne pouvons que soutenir la résolution prise par le Conseil municipal, dont nous vous transmettons le texte déposé, de même que la décision prise.

Nous vous remercions de la bonne suite que vous voudrez bien donner à cette requête et, dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

  
Yvan ROCHAT  
Maire

Annexes mentionnées

**Secrétariat général**

T +41 (0)22 306 06 10  
F +41 (0)22 306 06 11  
secretariat-general@vernier.ch

YRO / mha / 010.13

Grand Conseil de la République et  
Canton de Genève  
Commission des travaux  
Monsieur Roger GOLAY  
Président  
Case postale 3970  
1211 Genève 3

Vernier, le 24 avril 2013

Concerne : Résolution R 334 – 13.04 CO Renard, il y a urgence !

Monsieur le Président

Lors de sa séance ordinaire du 16 courant, le Conseil municipal de la Ville de Vernier a adopté à l'unanimité une résolution déclarant apporter son appui aux démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Conseil d'État afin que les financements nécessaires puissent être débloqués rapidement pour assurer la rénovation ou la reconstruction du CO du Renard.

Par notre courrier du 4 février 2013, nous étions déjà intervenus auprès de Monsieur François LONGCHAMP, Président du Département de l'urbanisme, afin d'appuyer un courrier de l'Association des parents d'élèves du cycle d'orientation du Renard auprès dudit Département.

Compte tenu de l'impact important de l'implantation d'un bâtiment scolaire de la taille d'un cycle d'orientation comme celui du Renard en matière d'aménagement du territoire, nous demandons à être associés aux réflexions sur ce sujet.

En outre, si un autre emplacement tel que la presqu'île d'Aïre devait être envisagé, nous émettions l'idée qu'il serait opportun et adéquat de profiter des surfaces libérées par le projet de regroupement des dépôts pétroliers voisins du futur quartier de l'Étang.

Vous comprendrez par conséquent que nous ne pouvons que soutenir la résolution prise par le Conseil municipal, dont nous vous transmettons le texte déposé, de même que la décision prise.

Nous vous remercions de la bonne suite que vous voudrez bien donner à cette requête et, dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.



Yvan ROCHAT  
Maire

Annexes mentionnées



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

**GRAND CONSEIL**  
*Secrétariat général*

Genève, le 6 mai 2013

Reçu	10 MAI 2013
A traiter	YRO
Inio	
Cote	212.1

LK/jg

Commune de Vernier  
Monsieur Yvan Rochat  
Maire  
CP 520  
1214 Vernier

**Concerne : Résolution R 334 – 13.04 CO Renard, il y a urgence !**

Monsieur le Maire,

Le bureau du Grand Conseil me charge d'accuser réception de votre lettre du 24 avril 2013.

Lors de sa séance du 25 avril 2013, le Grand Conseil a pris acte de cette correspondance, dont copie a été transmise à la commission des travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent Koelliker  
Directeur adjoint

COPIE

**Secrétariat général**

T +41 (0)22 306 06 10  
F +41 (0)22 306 06 11  
secretariat-general@vernier.ch

YRO / gha / 212.1

Monsieur François LONGCHAMP  
Conseiller d'État en charge du  
Département de l'Urbanisme  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14  
Case postale 3952  
1211 Genève 3

Vernier, le 28 mai 2013

Concerne : Cycle d'orientation du Renard

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Par la présente, je viens porter à votre connaissance que les enseignants du cycle d'orientation du Renard, inquiets de l'état de dégradation de leur établissement, m'ont invité vendredi 17 mai dernier à en visiter les parties communes. J'ai également pu constater, par les photos qu'ils m'ont présentées, que les classes et autres lieux d'enseignement présentent une absence sévère d'entretien, il ne s'agit bien évidemment pas là de l'entretien régulier effectué par le concierge mais bien de travaux sur le bâtiment.

Ce constat me conduit à m'interroger sur le risque que ces dégradations puissent nuire à la santé des élèves, je pense notamment à la problématique de l'amiante.

Je désire dès lors vous faire part de mon souci à l'égard des enfants et des familles qui envoient et enverront leurs enfants ces prochaines années dans un cycle d'orientation qui se trouve dans un état de vétusté avancé.

Si je comprends bien que les travaux à exécuter pour une rénovation complète du bâtiment doivent être entrepris dans les meilleurs délais, il me paraît impossible de négliger l'entretien de base dont cet établissement a pourtant été victime.

Enfin, je tiens à souligner que les enseignants manquent apparemment d'informations solides de la part du Département de l'urbanisme, non seulement sur la question de la problématique de l'amiante, mais aussi sur le calendrier prévisionnel des transformations lourdes qui sont envisagées.

Cette apparente absence de communication semble peser lourdement dans la dynamique de l'équipe enseignante et va inmanquablement rejallir sur les élèves qui sont amenés à être scolarisés dans cet établissement.

Si le but essentiel de mon courrier est de vous informer d'une situation préoccupante, j'ose sincèrement espérer qu'une communication sera faite aux enseignants et que des engagements seront pris afin de

Ville de Vernier

Monsieur François LONGCHAMP  
Conseiller d'état en charge du  
Département de l'Urbanisme

28 mai 2013

procéder au plus vite à des travaux d'urgence qui permettront tant aux parents qu'aux enfants et à leurs enseignants de patienter jusqu'à la rénovation complète des bâtiments.

C'est en vous remerciant de la bienveillante attention que vous porterez à la présente que je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'expression de ma considération distinguée.

Yvan ROCHAT  
Maire

Copie : M. Brunant, Directeur du CO Renard  
M. Pernet, Représentant des enseignants  
Association des Parents d'Elèves du Cycle d'orientation du Renard



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'urbanisme  
Le Conseiller d'Etat

Reçu	14 JUN 2013
A traiter	YRO
Info	
Cote	212.1

DU  
Case postale 3880  
1211 Genève 3

Ville de Vernier  
Secrétariat général  
Monsieur Yvan ROCHAT  
Maire  
Case postale 520  
1214 Vernier

N/réf. : FRL/OBA/PA/SSI/vol - Aigle n° 502475-2013  
Dossier traité par : Sandro Simioni, tél. 022 546 62 34

Genève, le 12 juin 2013

**Concerne : Cycle d'orientation du Renard**

Monsieur le Maire,

Votre lettre du 28 mai 2013, relative à l'objet cité en titre, m'est bien parvenue et a retenu ma meilleure attention.

La problématique du cycle d'orientation du Renard est prise en compte par mon département, il s'agit même de l'une de nos priorités. Son état de vétusté nous préoccupe, de même que les autres écoles réalisées à la même époque.

Ce projet, initialement prévu sous la forme d'une rénovation, ne pourra finalement se concrétiser que par une démolition et reconstruction sur un autre site en raison des nombreuses contraintes générées par un chantier à proximité immédiate d'un établissement scolaire en activité. Mes services, en collaboration avec le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), recherchent actuellement un site qui pourrait recevoir cette nouvelle école et réponde pleinement aux critères de localisation. L'étape suivante sera l'élaboration d'un projet de loi pour obtenir le financement des études, courant 2014.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'établissement ainsi que la sécurité des élèves et du personnel administratif et technique, toutes les mesures ont été prises. Des dispositifs de protection ont été mis en place pour pallier à tout incident lié à la carbonatation des corniches de la toiture, et la problématique de l'amiante est sous contrôle. En effet, les mesures qui sont faites tous les six mois démontrent l'absence de fibres d'amiante dans l'air.

La direction de la logistique du DIP, qui collabore étroitement avec mes services, assure en interne la communication avec la direction générale du cycle d'orientation et le cycle du Renard.

Souhaitant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués.

François Longchamp



COPIE

DS  
Case postale 3962  
1211 Genève 3

405853-2013

Reçu	19 JUIN 2013
A traiter	PRON
Info	VRO-TAP
Cote	212.1

Monsieur Sébastien Ruffieux  
Président de l'Association des parents  
d'élèves du cycle d'orientation du Renard  
Case postale 459  
1214 Vernier

Genève, le 17 juin 2013

**Concerne : Etat du cycle d'orientation du Renard**

Monsieur le Président,

Votre lettre du 3 juin 2013, par laquelle vous m'informez de l'état du cycle d'orientation du Renard et de vos inquiétudes qui en découlent, a retenu ma meilleure attention.

Après un examen attentif de votre demande par l'Office de protection de la population de mon département, ce dernier m'a confirmé avoir été informé par le service de la police du feu, qui émerge au département de l'urbanisme que vos demandes relèvent de la compétence de l'Office des bâtiments, lequel émerge également au département de l'urbanisme.

Dès lors, je transmets notre échange de correspondance à M. François Longchamp, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'urbanisme, afin qu'il y apporte la suite qui convient et ne manquerai pas de lui en parler également de vive voix.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Pierre Maudet

- Copies :
- M. François Longchamp, Conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme
  - M. Eric Tamone, directeur du service de la scolarité à la direction générale du CO
  - Bureau du conseil municipal de la ville de Vernier
  - Conseil administratif de la ville de Vernier
  - M. Maxime Brunant, directeur du CO Renard
  - M. Pierre Pernet, représentant des enseignants du CO Renard